



CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes

Compte rendu de la réunion du
Jeudi 3 septembre 2020 à 19h00
à la Maison Kourouma - Cours Général Giraud.

Présent(e)s : L.HUGUES, M.LEGRAS R.BRUNARD, A.M.NEULAT, G.POTTIER, H.FANTINUM, C.BERTHOLLET, F.DELLI A.GOTTELAND D.LABBE., C.LEPRINCE, A.AUBLET, A.BANZET, K.MAILLET, C.LEROY, B.SCIBERAS.

Excusé(e)s: D.DALIN.

1. Présentation des élus représentant la municipalité au conseil de quartier

Après un tour de table permettant aux nouveaux membres de se présenter, Didier LABBE souhaite la bienvenue à **Laurence HUGUES et Benoit SCIBERRAS**, élus représentants la mairie du 1^{er} arrondissement. La parole leur est donnée, afin de présenter les objectifs et perspectives de la nouvelle municipalité en termes de démocratie locale.

Laurence HUGUES indique que la présence des élus au conseil de quartier résulte de la délégation donnée par **Chloé VIDAL**, 3^e adjointe à la ville de Lyon, en charge, entre autres, de la démocratie locale. Elle excuse la maire du 1^{er} qui n'a pu se libérer.

La nouvelle majorité souhaite mettre en place une **Démocratie locale plus inclusive et plus participative**. Au-delà des mots elle veillera à donner une vie réelle à ces principes.

Cette démarche s'inscrit dans un **projet plus large de transition écologique et démocratique** en faisant le pari de **l'intelligence collective** et de **répondre aux besoins de la population** au-delà du mandat électif.

La mairie souhaite **prendre un temps d'observation et de concertation pour construire les différents niveaux de la DL avec l'ensemble des acteurs** : comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (pérennisation éventuelle du conseil d'arrondissement) fonctionnement des conseils de quartiers et rôle des associations.

Il est précisé que **des budgets participatifs sont à l'étude**, de manière à faciliter la réalisation des projets des quartiers.

La question de l'assemblée générale annuelle des conseils de quartier demeure en attente, compte tenu de ce temps d'observation et des contraintes sanitaires.

Des questions sont posées par les membres sur les **thèmes de la propreté, de la sécurité, de la circulation et du stationnement**.

En réponse, Laurence HUGUES, indique que la mairie a rapidement pris conscience du désordre occasionné par le **campement du jardin des chartreux**. Des solutions de relogements décents sont à l'étude. Dans l'attente, une amélioration des conditions de vie va être réalisée. Elle propose que JC Morin en charge de cette question vienne à une prochaine réunion exposer ce projet. Il est évoqué une question précise sur les poubelles des rues avoisinantes qui sont régulièrement éventrées et éparpillées. Laurence HUGUES prend note de cette question pour la transmettre aux services de la propreté et rappelle que ces faits peuvent être signalés sur le site internet de la ville. Enfin elle signale que le jardin des Chartreux fait partie d'un projet de végétalisation du secteur.

Concernant l'avenir du collège JJ Truffaut, elle indique qu'une réunion publique est prévue début novembre. Cette réunion permettra de présenter les projets qui feront l'objet de travaux sur une période de 18 mois. Il est envisagé la création d'une auberge de jeunesse, une résidence sociale, des locaux éducatifs, une space tires géré en lien avec les jeunes, un restaurant ouverts aux jeunes. Il est également étudié un projet de crèche. Un festival BD est prévu ce qui sera l'occasion d'ouvrir la cour au public. A noter que les arbres seront conservés.

Concernant la végétalisation des espaces privés (cours d'immeubles) Laurence HUGUES salue les initiatives qui peuvent être prises dans ce cadre. Elle signale cependant que la ville n'a pas de légitimité à intervenir sur le domaine privé mais qu'une aide technique peut être apportée si des demandes lui sont faites. Elle renvoie au site de la Ville de Lyon, rubrique « les jardins de rues ».

Concernant le plan de piétonisation et de circulation douce et en particulier sur les actes dangereux causés par des vitesses excessives (rodéos nocturnes) elle signale que la maire a été interpellée rapidement après les élections et que des premières mesures ont été prises qui seront évaluées rapidement. Plusieurs membres du conseil de quartier, insistent sur ces questions qui deviennent de plus en plus graves et constituent une atteinte aux bonnes conditions de vie (bruits, pollution) mais également génèrent de l'insécurité (vitesse, violence)

Elle propose encore une fois que JC Morin adjoint en charge de « la ville apaisée » soit invité lors de la prochaine réunion.

2. Présidence du bureau conseil de quartier

Didier LABBE, rappelle que la présidence est tenue par Dominique Dalin et lui-même depuis la démission de B. Dalmais. Comme il avait été indiqué au moment de cette démission Dominique et lui-même ont accepté de tenir cette présidence pour que le conseil continue à fonctionner, mais ils ne souhaitent pas que ce mandat perdure. Ils proposent donc que le relais soit pris et que des candidats se proposent. Guillaume Pottier demande si la charge peut être répartie. Cela semble difficile. Laurence HUGUES intervient pour indiquer qu'il n'est pas souhaitable que la démission intervienne à ce stade et qu'il faudrait attendre encore quelques semaines que l'organisation des conseils de quartiers soit calée.

D. Labbe prend acte et poursuit donc son mandat. Il évoquera ce point avec D.Dalin absente ce jour.

3. Secrétariat du bureau du conseil de quartier

Idem point précédent. Pour cette fois, D.LABBE se charge du compte rendu.

4. Mise en œuvre concrète des actions de la feuille de route

D.Labbe rappelle les thèmes de la feuille de route:

- Communication
- Déplacements, cadre de vie. Projet d'urbanisation tactique.
- Environnement, espaces verts
- Animation lien social

Il indique qu'il convient désormais que des personnes se manifestent pour prendre en charge concrètement ces thèmes.

Guillaume Potier accepte de piloter le groupe « Déplacements, cadre de vie. Projet d'urbanisation tactique »

Didier Labbe pourrait prendre en charge les groupe « Environnement, espaces verts » à l'issue de son mandat de président.

<p>La prochaine réunion aura lieu le 1^o octobre à 19h Mairie du 1^o Salle du conseil.</p>

Cette salle doit permettre de mieux appliquer les consignes sanitaires. Cependant, La capacité maximale étant fixée à 20, merci de confirmer votre présence au président.

Compte rendu réalisé par D.LABBE